

Granville. Pêche, plaisance, commerce... des investissements prévus sur le port



Des panneaux solaires vont être installés sur le toit de la criée de Granville dans le cadre des travaux en 2024.

Lors de la présentation du bilan d'activité, lundi 19 février, les responsables de la Société publique locale (SPL) qui gère les ports de Granville ont présenté les investissements programmés en 2024 sur les différents bassins.

Au total, une enveloppe de 368 000 euros va être investie au niveau du port de plaisance en 2024 avec, principalement, l'installation de bornes intelligentes pour l'eau et l'électricité sur les pontons pour un montant de 150 000 euros. *"Ces bornes, qui fonctionneront grâce à une carte, permettront de mieux gérer les débits et de responsabiliser les usagers"*, indiquent Lysandre Lemaigre, directeur des ports, et Olivier Lemaignan, directeur de la SPL. Certains pontons devraient être équipés dès cet été. Plusieurs autres investissements sont programmés et notamment l'acquisition d'un nouveau semi-rigide à propulsion électrique pour les équipes du port à hauteur de 50 000 euros, le renouvellement de l'élévateur pour le même prix, l'achat d'un tracteur petit gabarit pour les manutentions pour un montant de 25 000 euros, et des travaux sur les pontons.

Quid de l'aire d'échouage qui est fermée depuis le printemps 2023 ? *"Le Département a lancé un groupe de travail dans le cadre du projet de modernisation du port de Granville",* indique Olivier Lemaigen qui poursuit : *"Les demandes des usagers ont été entendues et il y a une réflexion sur ce sujet. C'est une de nos priorités et nous espérons pouvoir proposer une solution le plus rapidement possible."*

Une station carburant pour la pêche

Côté pêche, d'importants travaux ont été réalisés sur la criée. *"Le nouveau système de froid, dont le coût s'élevait à 700 000 euros, est désormais opérationnel, ce qui permet des économies significatives sur la consommation électrique",* indique le directeur de la SPL. Des travaux sont prévus au niveau du système défensif du quai de débarque des pêcheurs à hauteur de 100 000 euros, ainsi que la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de la criée pour un montant de 150 000 euros. Sur le quai Sud, le chantier a débuté pour la création de la nouvelle station carburant pour la pêche avec également la création d'un système de récupération des eaux noires et grises des bateaux. Cet équipement devrait être livré pour le début de l'été.

En parallèle, divers investissements ont été réalisés pour la mise en œuvre du SIVEP, le service d'inspection et de contrôle pour la débarque de produits vivants, comme les moules et les huîtres. L'obtention de cet agrément pour le port devra permettre de relancer les trafics historiques de ces coquillages en provenance de Jersey. Une activité qui a été interrompue depuis le Brexit.